

MADAGASCAR

Revue de Presse juin 2007

POLITIQUE INTÉRIEURE

Émeutes de Toliara : condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, le parlementaire Dimby Benaria, rejoint l'Assemblée nationale. Ce membre dissident du parti présidentiel TIM a joué l'apaisement en adressant ses remerciements aux autorités. Dimby Benaria et le sénateur Arema Robert Razaka ont été condamnés à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, suite aux récents troubles dans le Sud. Ils ont interjeté appel. *(D'après L'Express du 01/06/2007)*

L'attachée politique des Etats-Unis rencontre le FFKM. Le rendez-vous a été sollicité par la partie américaine. Il a permis à Silvana Rodriguez de mieux comprendre le point de vue du FFKM sur certains dossiers brûlants des affaires nationales. Le référendum constitutionnel et l'application de la Loi fondamentale révisée, ou encore l'état de la démocratie. Cette rencontre a pris une importance particulière après la sortie médiatique du chef de l'État, qui a critiqué l'attitude de certaines représentations diplomatiques, accusées d'être trop curieuses des affaires nationales. *(D'après L'Express du 02/06/2007)*

Les sectes attendent un appel du pouvoir : les Églises chrétiennes considérées comme sectes à Madagascar, puisque non-membres du FFKM, sont dans l'expectative. Elles attendent et ne désespèrent pas de voir un signe du pouvoir pour une collaboration effective. *"Nous sommes prêts à apporter notre contribution dans la réalisation du Map »* a déclaré le représentant de l'Union des évangélistes de Madagascar, le pasteur Jules Randrianjoary, candidat à la présidentielle de 2006. *(D'après L'Express du 02/06/2007)*

Conflit entre l'Église catholique et l'État

Les catholiques contre-attaquent. L'archevêque d'Antananarivo, Odon Razanakolona, a relancé le conflit qui oppose les catholiques à l'État. Il a répondu à la fermeté affichée par le Premier ministre et aux offensives en coulisses des ministres catholiques afin d'aplanir les malentendus. L'Église tient à réaffirmer son indépendance vis-à-vis de l'État, avec ou sans une collaboration avec ce dernier. *(D'après L'Express du 04/06/2007)*

Vers la médiation de Jacques Sylla ? La médiation de Jacques Sylla, qui a représenté l'Église catholique au sommet de l'État en tant que Premier ministre durant le premier mandat de Ravalomanana, est sollicitée pour débloquer la situation de malaise entre l'État et cette Église suite à l'expulsion du père Urfer. Des croyants et des dirigeants catholiques ne digèrent pas non plus le fait qu'après le limogeage de Jacques Sylla, l'Église catholique ne soit plus représentée au sommet de l'État, contrairement à la FJKM (trois représentants dont le président de la République, le président du Sénat, Rajemison Rakotomaharo et le Premier ministre Charles Rabemananjara) et à l'Église luthérienne (le président de l'Assemblée nationale, Mahafaritsy Samuel Razakanirina). *(D'après Tribune du 04/06/2007)*

Marcel Ranjeva renoue le dialogue. Le pouvoir a chargé le ministre des Affaires étrangères, de réaffirmer sa volonté de dialoguer avec l'Église catholique. Marcel Ranjeva a cherché à balayer les sujets qui fâchent. *"Il ne faut pas exagérer ou globaliser les choses car l'État n'a pas de gros problème avec les associations affiliées à l'Église catholique"*, a-t-il souligné, faisant allusion à l'expulsion de Sylvain Urfer. Trois évêques ont affirmé que *« la mission de l'Église n'est pas de*

renverser un régime", pour atténuer les prises de position antérieures de la Conférence épiscopale. (D'après L'Express du 08/06/2007)

Vers l'apaisement. C'est l'impression qu'expriment les milieux gouvernementaux par le truchement d'une lettre d'information du ministère des affaires étrangères qui souligne que face à une assistance de 15.000 fidèles venus célébrer la fête de l'Eucharistie, l'Archevêque d'Antananarivo a adressé des remerciements à l'endroit des dirigeants chrétiens présents pour leurs contributions selon leur domaine d'activité respectif. (D'après Tribune du 11/06/2007)

Affaire Sylvain Urfer, jésuite français expulsé

Les évêques de l'océan Indien réagissent. Ce dossier s'internationalise un peu plus. La Conférence des évêques de l'océan Indien vient d'adresser un message de solidarité à l'endroit de l'Église catholique malgache. Le communiqué est signé de Mgr Denis Wiehe, évêque de Port Victoria, aux Seychelles. La CEDOI a fait savoir que *"la dignité humaine n'est pas monnayable. Elle doit être respectée en chaque homme et pour tous les hommes"*. La CEDOI a souligné l'importance de l'engagement politique au service du bien commun et de la paix sociale. (D'après L'Express du 05/06/2007)

Le Vatican désapprouve : présent à Madagascar, l'envoyé spécial du Pape, Monseigneur Robert Sarah, dénonce la mesure d'expulsion prise par les autorités malgaches à l'encontre du jésuite Sylvain Urfer. Il a annoncé la venue de 3 cardinaux pour manifester le soutien du Saint Siège à l'Église catholique malgache, à l'occasion du prochain synode national. (D'après L'Express du 06/06/2007)

Proposition d'enquête parlementaire : le parti AVI, par l'intermédiaire de son secrétaire général, Laurent Ramaroson, a déposé à l'Assemblée nationale une proposition d'enquête parlementaire sur l'expulsion du père Urfer. (D'après L'Express du 08/06/2007)

Les évêques mobilisent : la réunion du comité permanent de la Conférence épiscopale de Madagascar a lancé un appel à la mobilisation générale des catholiques. La lutte contre le monopole, l'abus de pouvoir et la dilapidation des richesses nationales en sont les objectifs. Cette prise de position ne va pas dans le sens de l'amélioration des relations entre l'Ekar et l'État. La réaffirmation de la position de l'Ekar confirme l'échec des interventions *"informelles"*, des ministres catholiques. (D'après L'Express du 15/06/2007)

Sylvain Urfer s'explique depuis Colmar sur les motifs de son expulsion (extraits) : *« un premier élément, le plus visible, est sans doute mon appartenance au SeFaFi, l'Observatoire de la vie publique. Association qui œuvre en faveur de la bonne gouvernance et d'un État de droit, elle dénonce notamment ce qui, dans l'exercice du pouvoir, s'oppose au droit qui régit le pays. Ces analyses ont certainement indisposé les autorités, et je suis le seul étranger, donc le plus vulnérable. Un deuxième élément peut provenir de mon appartenance à l'Église catholique, et au travail que j'y mène, notamment sur le plan intellectuel. Le retour récent de l'Église à une plus nette neutralité vis-à-vis du régime, ainsi que les critiques des Évêques et de la commission Justice et Paix lors du récent référendum, ont indisposé le pouvoir. Un troisième élément doit tenir à ma manière d'être et de m'exprimer. Je ne suis pas un adepte de la langue de bois, et mon langage direct a souvent indisposé. C'est pourquoi je m'étais abstenu de prendre publiquement position en matière politique depuis plusieurs années. Dernier élément : peut entrer en ligne de compte aussi la fragilisation accélérée du régime depuis le début de cette année. Plusieurs raisons y ont contribué : les problèmes récurrents des délestages, surtout en province, les conditions de la tenue du référendum constitutionnel, les manifestations des étudiants et leur répression à Antsiranana et à Toliara, etc. La fragilisation d'un*

pouvoir engendrer mécaniquement son durcissement. Pendant ce temps, s'est organisée une campagne de dénigrement à mon égard, dans les médias et tout particulièrement sur quelques sites Internet qui vont jusqu'à m'accuser de pédophilie ! » (D'après Madanight Lettre confidentielle du 19/05/2007)

Affaire Roland Ratsiraka, ancien candidat à la Présidence et maire de Toamasina

Quatre présumés complices libérés : la Cour d'appel de Toamasina s'est prononcé sur la demande de liberté provisoire déposée par les 8 personnes impliquées dans l'affaire de détournement de crédit alloué au ramassage d'ordures de la ville de Toamasina. Quatre personnes ont jusqu'ici recouvré la liberté en attendant leur procès, alors que le maire Roland Ratsiraka et ses 3 autres collaborateurs restent toujours en prison. (D'après L'Express du 05/06/2007)

Marcelle Ratsiraka monte au créneau : l'épouse de l'ancien maire de Toamasina et candidat à la présidence de la République critique ouvertement la détention préventive prolongée de son mari. Elle déplore l'inégalité dans le traitement et le fond même du dossier. Elle réclame la libération du maire de Toamasina, placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Toamasina depuis le 19 avril. Pour Saina Michel, député, "le régime met de la célérité à emprisonner un membre de l'opposition, mais est très lent à traiter son dossier". (D'après L'Express du 08/06/2007)

Affaire Pety Rakotoniaina, ancien candidat à la Présidence et maire de Fianarantsoa

Deux de ses proches collaborateurs arrêtés : leurs familles ignorent où ils ont été transférés. L'étau commence ainsi à se resserrer sur Pety Rakotoniaina. Ce sont les premières arrestations depuis le début de sa cavale en décembre 2006. Il est poursuivi pour détournement de deniers publics. Le 7 mai, l'administration a décidé d'octroyer une prime de 100 millions Ar à toute personne ou groupe de personnes pouvant fournir des renseignements permettant son arrestation. (D'après L'Express et Les Nouvelles du 06/06/2007)

Cinquième charge judiciaire. Les multiples investigations sur l'affaire du Général Randrianafidisoa (dit Fidy), ont abouti à compromettre l'ancien maire de Fianarantsoa, présumé co-auteur du putsch militaire raté dans la nuit du 17 au 18 novembre 2006 à la Base Aéronavale d'Ivato. Les enquêteurs se disent sur la piste d'autres personnes complices. Le Général Fidy, quant à lui, est déjà deux fois condamné pour «atteinte à la sûreté intérieure de l'État, résistance à la force publique et prise d'otage». (D'après Midi du 09/06/2007)

Tambatra appelle à la résistance « contre les échecs du pouvoir en place » et emboîte le pas aux évêques catholiques en faveur du dialogue entre tous les protagonistes de la crise socio-politique. Tambatra [association créée par Pety Rakotoniaina] préconise la création d'une commission parlementaire pour mener des enquêtes sur la crise dans les Universités, les détournements de fonds dans les agences de la Banque centrale, la monopolisation de certains secteurs clés de l'économie et enfin les violations de la Constitution. (D'après Midi du 19/06/2007)

Ialy Rakotoniaina, l'épouse de l'ancien maire de Fianarantsoa, a été interrogée par la police et placée en garde à vue. Elle est soupçonnée d'avoir financé l'incendie à l'Université. (D'après L'Express du 20/06/2007)

L'état de santé de la femme de Pety en danger : selon une source digne de foi, placée en garde à vue, son état de santé se détériore, alors qu'elle n'est pas autorisée à recevoir de visites. Ses enfants sont laissés à l'abandon. (D'après Les Nouvelles du 22/06/2007)

L'épouse de Pety Rakotoniaina et 12 autres personnes sous les verrous : Ialy Rakotoniaina a été déférée au Parquet du tribunal de première instance. L'inculpation tournant autour de l'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, le délai de leur détention pourrait se prolonger jusqu'à 15 jours en cas de besoin. Outre l'épouse de Pety, 12 autres personnes ont été également déférées pour une même affaire. Et parmi eux, de nombreux étudiants. (D'après *Midi* du 27/06/2007)

L'activité du Bianco (Bureau anti-corruption) en 2006 : il a mené 1246 enquêtes qui ont abouti à l'arrestation de 462 personnes dont 165 ont été placées sous mandat de dépôt. Au titre de la prévention de la corruption, les notions d'intégrité et d'éthique ont été introduites dans les programmes scolaires. (D'après *Midi* du 06/06/2007)

Le pouvoir refuse de réviser le code électoral : la porte entrouverte par le pouvoir, concernant la révision du code électoral, semble de nouveau se refermer. Gouvernement et parti majoritaire à l'Assemblée nationale annoncent qu'ils ne sont pas disposés à procéder au toilettage de la loi électorale. (D'après *L'Express* du 07/06/2007)

Des députés de l'opposition exigent sur l'inscription de la révision du code électoral à l'ordre du jour de la session parlementaire. Pour la seconde fois durant l'actuelle session parlementaire, l'AVI a déposé la proposition de loi électorale élaborée par le FFKM. (D'après *L'Express* du 29/06/2007)

Sénatoriales et communales : deux élections encore incertaines. Nombreux sont ceux qui ne croient pas en l'annonce présidentielle sur la tenue des sénatoriales et des communales avant fin 2007. L'État trouvera-t-il les fonds nécessaires lui permettant d'organiser ces élections alors que d'autres problèmes restent jusqu'à présent non résolus, pour ne citer que celui des délestages qui paralysent l'activité économique de plusieurs régions et compromettent la saison touristique à Nosy Be ? Apparemment, la première préoccupation de nos dirigeants porte sur la recherche de financements pour la mise en œuvre du MAP. Cette quête rencontre des difficultés malgré les efforts jusqu'ici déployés par nos ambassadeurs à l'étranger. (D'après *Tribune* du 11/06/2007)

Victor Wing Hong Tiandraza retrouve la liberté après 17 mois de détention préventive : le président de l'Ofpacpa (Organisation des familles des personnes arrêtées suite à la crise politique actuelle) recouvre la liberté après 17 mois de détention préventive. Il est relaxé au bénéfice du doute. Le 9 janvier 2005, il était l'une des 4 personnes armées de grenades offensives qui ont été arrêtées à Toamasina et qui auraient été sur le point de mener une attaque contre le magasin Magro [groupe Tiko appartenant au président de la République]]. Trois chefs d'inculpation, entre autres, atteinte à la sûreté intérieure de l'État et recel de malfaiteurs, avaient été retenus contre lui. (D'après *L'Express* du 13/06/2007)

Victor Hong et l'Ofpacpa revendiquaient la réconciliation nationale et l'amnistie pour les personnes poursuivies après la crise de 2002. Cette prise de position était survenue après la mort du lieutenant-colonel Joseph Gladys Randriamiharisoa qui avait été arrêté le 27 juillet 2002 puis incarcéré dans la maison de force de Tsiarafy à Antananarivo. (D'après *Les Nouvelles* du 13/06/2007)

Ravalomanana « menace » les étrangers (investisseurs, missionnaires...) : le Président ne cesse de mettre en garde les étrangers qui seraient tentés de faire de l'ingérence dans la gestion des affaires internes du pays. L'affaire Sylvain Urfer a remis sur le tapis les débats sur la souveraineté nationale. Mais comment peut-on défendre cette souveraineté nationale tant que nous nous agenouillons devant les bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux

pour financer les grands projets de développement à Madagascar ? Comment se comporte le défenseur de la souveraineté nationale Marc Ravalomanana devant les conditionnalités de la Banque mondiale et du FMI ? (D'après Tribune du 13/06/2007)

Malaises et tensions ethniques dans les Universités

À Fianarantsoa, incendie criminel d'un amphi et du rectorat. La tension persiste sans cette Université, malgré les tentatives pour réconcilier les étudiants originaires du « Triangle du Nord » et ceux du Grand Sud-Est. Les graves incendies perpétrés semblent en lien direct avec ce climat délétère. La terreur est de retour et l'année universitaire pourrait être compromise. Des étudiants « nordistes » ont quitté à nouveau la ville de Fianarantsoa. Les autres Universités de provinces ne sont pas en reste et sont victimes également de conflits intercommunautaires. (D'après Tribune du 14/06/2007 et La Gazette du 15/06/2007)

L'avocat général de la Cour d'appel de Fianarantsoa s'est adressé aux enquêteurs au sujet des 12 suspects de l'incendie qui ont été interpellés. Il a recommandé que les dossiers à transmettre au tribunal soient accompagnés de preuves. "Les chefs d'inculpation doivent être clairs, afin que le tribunal puisse se prononcer objectivement", a-t-il souligné. (D'après L'Express du 20/06/2007)

Vives tensions ethniques à l'Université de Toamasina : suite à des altercations entre étudiants originaires d'Antsiranana et de Toamasina, les affrontements a été évités de justesse mais la tension est palpable. Le président de l'Université craint les dérapages. Il soupçonne que les provocations ethniques relèvent de manœuvres politiques. (D'après L'Express du 21/06/2007)

Forces armées : les attentes de la population ne sont pas en phase avec les priorités du pouvoir. Alors que le Premier ministre convoque les états-major pour les mobiliser sur le MAP, la population attend que le gouvernement prenne en main la situation sécuritaire, avec des foyers de tension qui se multiplient dans tout le pays. Le pouvoir devrait s'atteler en priorité à débusquer Pety Rakotoniaina en cavale depuis 6 mois, à « maîtriser » les universitaires, notamment en provinces, à faire taire les rumeurs permanentes de coup d'État, à arrêter les détournements à grande échelle de fonds publics, à rétablir la confiance des familles après ces innombrables affaires de rapt d'enfants, et enfin à faire baisser la tension sociale due à la hausse du prix des PPN. (D'après Midi du 15/06/2007)

50 responsables et membres de la diaspora en France décide d'une manifestation : suite à une rencontre dans la région parisienne, ils se sont mis unanimement d'accord pour une action concrète en faveur de la liberté, la démocratie et des droits de l'Homme à Madagascar. (D'après L'Express du 21/06/2007)

Rencontre Ratsiraka-Zafy-Tantely à Paris : les consultations se poursuivent entre Didier Ratsiraka et Zafy Albert, deux anciens présidents de la République ennemis de toujours, et Tantely Andrianarivo, ancien PM. Après avoir fait un état des lieux de la situation sociopolitique, la nécessité de lancer le processus de la réconciliation nationale a été évoquée par ces trois personnalités. La mise en place d'un parti politique commun a été considérée comme une éventualité. L'ancien VPM Pierrot Rajaonarivelo n'a pas assisté à cette dernière rencontre. (D'après Tribune du 27/06/2007 et Les Nouvelles du 29/06/2007)

Le « boycott » de l'ancien VPM signifie tout d'abord que le divorce entre lui et ses anciens compagnons de route est bel et bien consommé. Ensuite, à travers ce geste, Pierrot Rajaonarivelo veut aussi esquisser un rapprochement avec le pouvoir actuel. (D'après Midi du 27/06/2007)

Le courant ne passe pas entre Albert Zafy et Didier Ratsiraka depuis 1972. En 1991, les deux hommes symbolisaient le bras de fer entre le pouvoir et l'opposition. Didier Ratsiraka.

a dû céder le fauteuil présidentiel après une élection organisée par les Forces vives de Zafy. Les deux hommes se retrouvent en 1996. Didier Ratsiraka l'avait emporté au second tour de l'élection présidentielle. (D'après L'Express du 29/06/2007)

L'amnistie fiscale décrétée par le Président à l'occasion de la fête de l'Indépendance Marc Ravalomanana accorde l'amnistie aux auteurs de délits fiscaux mais n'accorde aucune amnistie politique : cette mesure vise à " donner un nouveau souffle au secteur privé dans ses activités" mais elle n'a pas du tout satisfait l'ensemble des hommes d'affaires.

L'amnistie générale porte sur les infractions concernant les impôts, les droits de douanes ainsi que le rapatriement de devises, commises avant le 26 juin 2007, a-t-il annoncé à l'occasion de la célébration de la fête nationale. En contrepartie, les contrôles seront dorénavant renforcés, avec pour objectif d'élargir l'assiette fiscale. Un président de Chambre du commerce estime que cette mesure « favorise les gros contribuables défaillants, aux dépens de ceux qui ont dépensé pour le fisc », a-t-il soutenu, en demandant la publication de la liste des sociétés bénéficiaires de l'amnistie. Et d'ajouter que cette décision favorise ceux qui peuvent « combiner » avec l'État et ne profite guère à ceux qui s'acquittent de leurs impôts et taxes. Le représentant du FMI et l'ambassadeur de France se sont abstenus de donner leur avis, pour le moment. Marc Ravalomanana n'a parlé ni d'amnistie politique, ni de grâce présidentielle. (D'après L'Express et Midi du 27/06/2007)

Certains opérateurs sont allés jusqu'à accuser le chef de l'État de « délit d'initié en faveur de quelques entreprises » car il est à la fois chef de l'État mais aussi fondateur et propriétaire d'entreprises. Or, il est le seul à connaître la date de la prise de décision de cette exonération ex-post, soutient-on. Seraient notamment concernés les dettes fiscales du groupe Tiko. (D'après Tribune du 27/06/2007)

Près de Ar 6,7 milliards. Telle est la valeur des amendes et pénalités prononcées sur les infractions douanières constatées antérieures au 26 juin. 61 sociétés seraient bénéficiaires de cette amnistie accordée par Marc Ravalomanana. La plupart d'entre elles sont des opérateurs importateurs. (D'après Midi du 29/06/2007)

L'ancien PM Pierrot Rajaonarivelo bénéficiaire de l'amnistie fiscale, selon son avocat : « si l'amnistie vise les infractions fiscales et douanières, mon client devra faire partie des bénéficiaires puisqu'il n'est pas le principal accusé dans cette affaire. De plus, les infractions principales (exonération de paiement de droits de douanes) pour lesquelles il est secondairement poursuivi tombent sous la coupe de la mesure donc automatiquement, Pierrot Rajaonarielo se trouve être blanchi ». (D'après Midi du 28/06/2007)

Au-delà de la question d'opportunité, la perplexité est à son comble quand on sait que le pays s'est tout récemment engagé envers le FMI d'apurer les 30 milliards Ar d'arriérés de l'État. (D'après Tribune du 29/06/2007)

DROITS HUMAINS

Cinq objectifs fixés par le ministère de la Justice en 2006 : selon le rapport du ministère de la Justice à l'Assemblée, celui-ci s'est fixé 5 objectifs principaux en 2006, à savoir la réhabilitation des infrastructures et des fonctions judiciaires, le renforcement des dispositifs de lutte contre la corruption, l'accélération des procédures, l'amélioration de l'environnement juridique et l'humanisation des conditions carcérales. (D'après Les Nouvelles du 07/06/2007)

Le trafic d'enfants et de jeunes filles gagne du terrain : le trafic de personnes est une réalité à Madagascar. *"Quatre zones rouges sont enregistrées : Toliara, Toamasina, Morondava et Nosy Be. D'où la nécessité d'une mobilisation générale »*, explique le Catholic Relief Services (CRS) qui met en place un projet de lutte contre le trafic de personnes, dénommé "Fitia" et financé par l'Usaid, sous sa tutelle. Les ventes d'enfants, raptés ou adoptions abusives sont monnaie courante depuis quelque temps. La loi malgache ne définit pas expressément cette notion de trafic mais les services concernés s'efforcent d'appliquer et de travailler à partir de la définition spécifiée dans la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée. (D'après L'Express des 13 et 20/06/2007)

Les projets du ministère de la Justice sur la violation des droits humains : le ministère de la Justice compte renforcer la capacité des responsables de l'application de la loi qui ne sont ni préparés ni formés pour statuer sur des faits constitutifs d'une violation des droits humains. Pour pallier à cette lacune, le ministère compte faire élaborer par un consultant un manuel de traitement de violations de ces droits. Les solutions jurisprudentielles retenues par des juridictions étrangères dans des cas similaires seront présentées. Des consultants seront également recrutés pour deux études qui portent respectivement sur les coutumes discriminatoires à l'égard des femmes dans le Nord-Ouest de Madagascar et la situation des enfants jumeaux de Mananjary. Dans la première étude, il s'agira de dresser un état des lieux des diverses formes de discrimination liées aux coutumes et aux usages affectant les femmes et les fillettes. Quant à la seconde étude, son objectif est de donner suite aux recommandations du Comité des Nations Unies aux Droits de l'Homme qui stipule que l'État doit prendre *« des mesures énergiques, adéquates et contraignantes, pour éradiquer ces pratiques et assurer la préservation des jumeaux dans leur famille, de manière à ce que tout enfant bénéficie de mesures de protection effectives »*. (D'après Midi du 13/06/2007)

Les sénateurs interpellent la ministre de la Justice sur les droits de l'Homme : le Comité National des Droits de l'Homme (CNDH), l'arrestation du sénateur Robert Razaka et les conditions de détention, telles ont été entre autres, les questions posées à Lala Ratsiharovalana. *« Vous avez le droit de porter plainte »* a-t-elle lancé à l'endroit du sénateur Robert Razaka interpellé suite aux troubles de Toliera. En effet, ce dernier s'est plaint des mauvais traitements qu'il a subis, lors de son arrestation. Pour le CNDH, la ministre a signalé qu'il y aura une *« réforme »* de ce Comité, ceci non plus par voie de décret mais par la loi. (D'après Midi du 22/06/2007)

Tribunaux : des kiosques pour conseiller les usagers et éliminer les rabatteurs. Les réformes judiciaires sont sur de bonnes voies. Deux kiosques juridiques, construites dans l'enceinte de palais de Justice ont été inaugurés. D'autres sont en cours d'installation, avec l'appui de l'Union européenne. Toutes les personnalités présentes à l'inauguration se sont déclarées convaincues du besoin pressant de la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance et la transparence dans l'organisation de la Justice. (D'après L'Express du 18/06/2007)

Conditions carcérales

Amélioration de la condition de 1.800 détenus dans 5 prisons : le programme d'appui à l'amélioration de la santé et de la condition carcérale des détenus dans 5 établissements du Nord entame sa deuxième phase. S'étalant sur 24 mois, le programme a bénéficié d'un financement de 400.000 € de l'ambassade de France et de Médecins du monde. Il consiste également à prendre en charge la malnutrition des détenus en impliquant l'administration pénitentiaire et d'autres intervenants extérieurs, à améliorer l'hygiène et le système sanitaire, à promouvoir les droits de l'Homme en milieu carcéral. Pour le moment, la Maison centrale

d'Antanimora ne fait l'objet d'aucun projet. C'est pourtant l'une des prisons où les conditions carcérales sont les plus lamentables. Presque toutes les chancelleries accréditées à Madagascar tout comme l'UE, déplorent les conditions dans lesquelles vivent les détenus, jugés ou pas. (D'après *Les Nouvelles* du 19/06/2007 et *L'Express* du 20/06/2007)

Première prison des femmes détenues : c'est une grande première dans l'histoire de l'administration pénitentiaire que les femmes détenues bénéficient de leur propre local respectant la dignité humaine. Une soixantaine de femmes détenues seront transférées dans la maison centrale de Manjakandriana nouvellement réhabilitée. Un projet inscrit dans le cadre de la Mission d'appui au programme de consolidation de l'État de droit, mis en place par la délégation de la Commission européenne, touchant la réhabilitation des établissements pénitentiaires destinés aux femmes détenues. (D'après *Les Nouvelles* du 28/06/2007)

Droit à la santé pour tous : des milliers de médecins à redéployer. "Il faut que tous les citoyens, où qu'ils vivent, aient accès aux soins médicaux dans six mois", a répété le ministre de la Santé Jean Louis Robinson. Un "task force mobile" sera bientôt constitué afin d'évaluer les besoins de chaque localité et région. La majorité des 15 000 employés du ministère, dont 6000 sont des médecins, habite dans les grandes agglomérations, notamment à Antananarivo. Le ministre de la Santé a affirmé que les parties sud et nord-Est de l'île, où la carence en médecins se fait le plus sentir, figureront parmi les zones prioritaires. A noter que l'on compte 1500 médecins au chômage. (D'après *L'Express* et *Tribune* du 20/06/2007)

Vol d'organes humains : le Premier ministre dément les rumeurs persistantes. Il souligne que bon nombre de personnes croient facilement aux rumeurs qui circulent. «L'unique solution pour y remédier serait de chercher la vérité sur cette question. Si cela existe réellement, nous trouverons les auteurs de ces actes». (D'après *Les Nouvelles* et *Tribune* du 16/06/2007)

Croisade de Ravalomanana contre l'avortement : "Je ne tolère pas l'avortement. C'était ma position et elle ne changera pas", a soutenu le chef de l'État. Vice-président de l'Église réformée (FJKM), il se réfère aux valeurs chrétiennes pour expliquer sa position. S'adressant aux ruraux, le président a proposé quelques solutions pour éviter les avortements : "Il faut dépêcher des techniciens et améliorer les centres de santé pour faire baisser le taux de natalité ». Le chef de l'État veut montrer son attachement à la protection de la famille. L'on se souvient encore de son discours contre le tourisme sexuel au cours duquel il avait promis d'expulser les étrangers coupables de tels actes. Au début de l'année, Marc Ravalomanana avait également promis de lutter contre des naissances non reconnues. Les soins liés au planning familial seront dorénavant gratuits dans les centres de santé de l'île. (D'après *L'Express* des 22 et 23/06/2007)

Mariage interdit aux mineurs : Marc Ravalomanana a confirmé la loi votée au Sénat sur l'âge minimum du mariage, qui est désormais fixé à 18 ans. Une révolution dans les mœurs. "Vous les jeunes, refusez toute proposition de mariage avant cet âge, et que vos parents fassent aussi attention", exige le président de la République qui note que tout acte d'émancipation des mineurs avant leur maturité ne sera plus toléré. Initiée depuis quelques années avec l'Unicef, la plate-forme de la société civile pour l'enfance et le ministère de la Justice, cette loi a été finalement votée à l'unanimité au Sénat. Ceci est en quelque sorte une victoire et constitue un pas en avant pour la valorisation des droits des enfants à Madagascar. Si on se réfère au rapport du World's Youth Data Sheet 2006, 33% des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans sont mariées, 40% ont des rapports sexuels et 15% deviennent mères. (D'après *L'Express* du 23/06/2007)

Zones franches et respect des droits de l'homme : le ministre de l'Économie, de la planification, du développement du secteur privé et du commerce, Harison Randriarimanana, a rappelé que les zones franches doivent avant tout se conformer à la législation en vigueur pour faire face à la concurrence internationale. D'où l'organisation d'une table ronde sur l'amélioration de la productivité des zones franches par le respect des droits fondamentaux des travailleurs. L'Aprodef (projet d'Amélioration de la productivité des zones franches par la promotion du travail décent) s'attelle à chercher des financements pour des formations visant à sensibiliser les employeurs sur ces questions. (D'après *Les Nouvelles* du 29/06/2007)

ECONOMIE

68,6 millions de \$ de la Banque mondiale : elle vient d'officialiser son soutien aux secteurs prioritaires du développement de Madagascar en finançant 5 projets touchant les secteurs de la santé, des mines, des transports, de la gouvernance et des télécommunications. La stratégie d'assistance pays de la BM prévoit également une enveloppe globale de 700 millions de \$ étalée sur 5 ans. Près de 145 millions seront décaissés chaque année, selon la performance de Madagascar dans l'utilisation des fonds alloués, en liaison avec la réalisation du MAP. (D'après *L'Express* du 06/06/2007)

Le FMI énumère les efforts à entreprendre : son représentant a fait le point sur l'économie malgache devant les sénateurs. Parmi les points qui méritent un effort de la part du gouvernement, il a entre autre cité le volet fiscal, l'amélioration de l'environnement économique ou encore la diminution du taux de natalité et l'amélioration de l'éducation. Le représentant du FMI a pourtant noté des points de satisfaction, notamment "les efforts palpables dans la lutte contre la pauvreté". (D'après *L'Express* du 20/06/2007)

« L'Empire Tiko » se fortifie : ce grand groupe national agroalimentaire élargit ses activités, par la création de la minoterie « *Mana Madagascar* » inaugurée à Toamasina, lors d'une cérémonie qui a vu la présence d'une forte délégation gouvernementale. Cette usine ultramoderne a permis la création de 150 emplois et produira 100.000 tonnes de farine par an, soit 70% du marché local. (D'après *Midi et Les Nouvelles* du 27/06/2007)

Une conférence sur «le développement durable des biocarburants à Madagascar» s'est tenue sous l'égide du Business and Market Expansion (Bamex) et du WWF. On apprend à cette occasion que 3 investisseurs étrangers sont prêts à injecter 100 millions de \$ pour la plantation de 450 000 ha de jatropha, permettant une production de 150 à 450 000 tonnes de biocarburant à Madagascar. 7 autres projets sont actuellement en cours pour la production d'éthanol à partir de la canne à sucre. (D'après *Les Nouvelles* du 29/06/2007)

COOPERATION

Coopération militaire : Madagascar parmi les pays préférés de la France. Il est le troisième sur les 123 pays avec lesquels la France entreprend une coopération militaire, selon le Directeur français de la Coopération militaire et de la Défense, en visite à Madagascar. (D'après *Le Quotidien* du 14/06/2007)

La Croix Rouge Française octroie à Madagascar une aide d'urgence de 2,5 millions € : cette somme est destinée aux interventions d'urgence en cas de catastrophes naturelles ainsi que pour d'autres projets sociaux dans le secteur de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène et de

la santé. 6 écoles de la province de Toamasina bénéficient en outre de programmes de sensibilisation sur les catastrophes naturelles financés par la France. (D'après Midi du 21/06/2007)

Au 29/06/2007, 1euro = 2479 Ariary (cours pondéré)